

## Compte-rendu synthétique du porte-à-porte à La Chapelle Bâton

### Cadre de l'opération

Dans le cadre du partenariat entre SOLVEO et la Chapelle Bâton autour d'un potentiel projet éolien sur la commune, deux représentants de SOLVEO (Emmanuel VAILLE et Adeline MANCEL) et des élus municipaux (Jean-Michel MERCIER, Jocelyne BARRE, Nathalie DUQUERROY, Pascal SAUZET, et Ghislaine MILLET) ont réalisé **une opération de porte à porte les lundi 3 et mardi 4 juillet 2023**.

Cette opération constitue le premier temps d'échange de la concertation initiée autour du partenariat et du projet. Elle a été annoncée via un courrier adossé au bulletin municipal et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mi-juin.

Au cours de ce porte à porte, deux binômes composés d'un représentant de SOLVEO et d'un élu sont allés à la rencontre des habitants de la commune :

- Pour présenter la démarche et le partenariat autour d'un projet éolien
- Pour répondre aux premières questions des habitants
- Pour identifier des habitants volontaires pour travailler sur les retombées économiques locales attendues grâce au partenariat.

Durant cette opération, **plus de 100 habitants ont été rencontrés, soit environ un tiers de la population de La Chapelle Bâton**. Des courriers ont été laissés dans les boîtes aux lettres des habitants n'étant pas présents lors du passage pour leur inviter à prendre contact avec SOLVEO ou avec les élus en cas de questions ou de commentaires à formuler.

### Au global, il est ressorti de ces échanges que :

- **La quasi-totalité** des habitants rencontrés ont **apprécié la démarche de porte-à-porte** ;
- **Un tiers** environ des habitants se disent **en faveur de la démarche, du partenariat et du projet** ;
- **Un tiers** des habitants estiment qu'ils n'ont **pas d'avis particulier**, que le projet ne les intéresse pas ou ne les concerne pas et que cela leur est égal ;
- **Un tiers** des habitants se sont montrés **plus réservés sur le projet** (voire en défaveur pour certains) notamment en raison du nombre d'éoliennes déjà présentes sur le territoire ;
- **La majorité des habitants souhaite continuer d'être informée** sur les avancées de la démarche, en particulier :
  - Près d'une trentaine d'habitants souhaitent être conviés lors de la première réunion de constitution du groupe de travail autour du projet
  - D'autres habitants souhaitent recevoir des informations sur la suite sans pour autant participer à la concertation (certains habitants anglophones parlant peu le Français ont même souhaité que des informations leur soient transmises en anglais)

### Principaux enseignements

#### ➔ **Un accueil très favorable à la démarche et au partenariat**

La grande majorité des habitants rencontrés ont **apprécié que la démarche de concertation soit engagée très en amont du projet**. Le fait que le projet ne soit pas défini aujourd'hui et qu'il fasse actuellement l'objet d'études a conforté l'utilité pour les habitants de donner leur avis. De la même

manière, plusieurs habitants se sont montrés satisfaits que **les élus viennent à leur rencontre** directement. L'occasion pour certains de partager d'autres sujets du quotidien (sur le stationnement dans le bourg, sur l'éclairage public ou encore sur des questionnements de voisinage...).

Les habitants rencontrés (qu'ils soient favorables ou non à la perspective d'un projet éolien) ont **salué la participation directe de la commune dans le projet** via une prise de participation. Le territoire étant déjà doté d'éoliennes, en particulier autour de la commune, plusieurs habitants ont souligné qu'avec ce projet la commune se doterait de son propre projet : *« ce seront cette fois-ci nos éoliennes, à notre bénéfice direct et c'est une bonne chose »*.

D'autres habitants ayant bien accueilli la démarche ont indiqué ne pas avoir d'avis particulier sur le projet : *« je suis ni pour ni contre, je fais confiance aux choix des élus »* ; *« c'est sûr, il faut des éoliennes, mais est-ce qu'il n'y en a pas déjà assez ? »* ; *« je ne suis pas intéressé, cela m'est égal »* ; *« une éolienne de plus ou de moins, ça ne me changera pas le quotidien »*.

### → Des interrogations sur l'équilibre territorial des projets éoliens

Environ un tiers des habitants rencontrés se sont interrogés sur l'opportunité d'un nouveau projet éolien voire se montrés en défaveur du projet envisagé. Si la grande majorité d'entre eux se sont accordés sur la nécessité de **développer les énergies renouvelables et l'éolien dans le contexte du changement climatique**, certains regrettent le déséquilibre constaté entre le Nord et le Sud du département de la Vienne. *« Nous avons déjà des parcs à proximité, nous ne voulons pas en être entourés »* ; *« il faut savoir raison gardée et travailler sur une meilleure répartition dans la Vienne »* ; *« il n'y a aucune éolienne autour de Poitiers, pourtant les habitants en bénéficient tout de même »* ; *« Nous ne voulons pas que nos campagnes soient le réceptacle des infrastructures nécessaires aux besoins des villes »*.

Sur ce point, les élus ont souligné la **légitimité de ces interrogations sur l'équilibre territorial** et ont confirmé que le territoire du Civraisien bénéficie déjà de plusieurs projets. Ils ont, en outre, indiqué que si La Chapelle Bâton est à proximité de plusieurs éoliennes en fonctionnement, très peu sont construites aujourd'hui sur le territoire de la commune et que ce projet est l'occasion pour la commune d'avoir son propre parc, et de bénéficier directement d'un maximum de retombées au bénéfice des habitants.

Au-delà de ces interrogations, plusieurs habitants ont demandé **où se situeraient précisément les éoliennes du projet** de la Chapelle Bâton. SOLVEO et les élus de la commune ont pu présenter la zone d'étude sur une carte A3 pour que les habitants puissent la situer par rapport à leur habitation.

### → Des échanges nourris autour de l'éolien et des enjeux liés

Ce premier temps de concertation a permis aux habitants d'exprimer différentes interrogations sur les **enjeux liés à l'éolien**, par exemple :

- Sur les raisons qui ont de prévalu au **choix de la Chapelle Bâton** pour envisager un projet. SOLVEO a ainsi pu préciser les grandes étapes d'un projet éolien à commencer par le travail cartographique permettant d'identifier des zones exemptes de contraintes techniques et réglementaires et propices au développement d'un projet. Les élus ont pu rappeler leur volonté de prendre part à la réflexion autour du projet en étant en maîtrise des choix qui seront opérés dans ce cadre.
- Sur la prise en compte des **enjeux environnementaux** (passage des oiseaux, préservation des milieux naturels...). SOLVEO a pu expliquer le déroulement des études environnementales en cours et le rôle du mât de mesure présent sur la zone.

- Sur le **modèle économique et la rentabilité des projets éoliens**. SOLVEO a pu préciser comment les études permettent de bâtir des scénarios en matière de production d'énergie.
- Sur le partenariat avec la commune (montant d'investissement de la commune, structure juridique). SOLVEO et les élus ont expliqué que la commune prenait une part initiale de 25 % dans le projet et que le partenariat proposé par SOLVEO permettrait à la commune de toucher des retombées significatives liées à la vente d'électricité.
- Sur le **fonctionnement des éoliennes** (vitesse de rotation, intermittence de la production).
- Sur les **impacts sur le prix des maisons dans le village**. SOLVEO a pu rappeler que les parcs éoliens ont un effet insignifiant sur le prix des maisons et les élus ont pu indiquer qu'au contraire, un projet éolien communal pourrait créer une nouvelle dynamique pour la commune.

Quelques habitants (moins de 5) peu intéressés pour poser des questions et avoir des réponses ont profité des échanges pour exprimer leur profond **désaccord de principe** au développement de l'éolien (une énergie coûteuse et inutile selon eux).

### → Des témoignages de riverains déjà concernés par des éoliennes à proximité.

Lors du porte-à-porte, des habitants ont pu aussi exprimer certaines inquiétudes. Certains vivant déjà à proximité d'éoliennes en fonctionnement ont par exemple fait part de leur **gêne liée au bruit** : « *on les entend très souvent, parfois c'est fort même quand on est dans la maison* » ; « *lorsque le vent vient du nord, il y a un bruit de fond prépondérant, je ne pensais pas qu'on pouvait les entendre autant* ». D'autres habitants ont au contraire souligné que la présence d'éoliennes n'a **aucun impact particulier sur leur quotidien** : « *on s'est habitués à vivre avec* » ; « *ça ne me gêne pas, je ne trouve pas ça moche* ».

Certains habitants ont indiqué qu'ils ne se sentent **pas écoutés** par les entreprises exploitant les parcs sur le territoire : « *on a demandé plusieurs fois une expertise pour que les effets du bruit soient constatés, mais nous n'avons eu aucun retour* ». Ils sont ainsi **satisfaits du porte-à-porte** même si certains ont pu se montrer dubitatifs sur la réelle prise en compte de leur opinion : « *à quoi ça sert de vous donner mon avis, puisque vous ferez bien ce que vous voulez ?* ».

Quelques habitants (parmi lesquels une partie de résidents anglais de la commune) ont fait part d'une inquiétude sur l'**aspect paysager** d'un tel projet. « *Je n'ai pas envie d'en voir de nouvelles depuis mon jardin* » ; « *j'aime me balader sur nos chemins de randonnée et je n'ai pas envie que le paysage soit transformé* ». D'autres, au contraire, ont indiqué que compte tenu de la zone d'étude, **cela ne changerait pas leur cadre de vie** : « *si la zone était en face de chez moi, je serais beaucoup plus réservée sur l'opportunité d'un tel projet* ».

### → Des attentes sur les prix de la facture d'électricité

Plusieurs habitants rencontrés et favorables à l'idée que la commune s'investisse dans un projet éolien ont exprimé le **souhait que leur facture d'électricité soit réduite** grâce aux retombées économiques que pourra percevoir la commune. Certains arguant qu'un projet communal doit pouvoir profiter en premier lieu aux habitants.

Les élus de la commune ont indiqué que ces attentes pourraient être réfléchies et discuter dans le groupe de travail qui sera constitué autour du projet avec des habitants volontaires. Ils ont, en outre, rappelé que si la commune ne pourrait sans doute pas agir directement sur la facture d'électricité, elle pourra en revanche **travailler avec le Syndicat Energies Vienne** pour éviter que les prix de l'électricité n'augmentent pour les habitants (et les protéger ainsi des fluctuations des prix et des incertitudes liées au contexte énergétique européen).